



Communiqué de presse

**Face à un marché du crédit atone,
PRÊT D'UNION déclare 1 milliard d'euros de demandes de crédit un an après sa création**

Issy-les-Moulineaux, le 14 novembre 2012 – Suite à l'ouverture au public de son site internet le 14 octobre 2011 et au lancement de sa campagne marketing début novembre 2011, PRÊT D'UNION a voulu faire le bilan de ses 12 premiers mois d'activité.

Au 31 octobre 2012, PRÊT D'UNION a reçu sur son site pour **1 milliard d'€ de demandes complètes de crédit**. Après application de ses règles de score, PRÊT D'UNION en a pré-accepté 25% et, parmi celles-ci, PRÊT D'UNION en a financé à hauteur de **10 millions d'€** environ. **Les crédits octroyés ont permis de financer l'économie réelle française** : à 30% ils financent l'achat de véhicules ([auto-moto](#), [bateaux](#)), à 25% des dépenses de [travaux et d'amélioration de l'habitat](#), le reste servant à financer des dépenses d'[équipement](#). A aujourd'hui, **PRÊT D'UNION a financé des Emprunteurs dans toutes les régions de France**, les régions les plus représentées étant l'Île de France (région de résidence de 22% des emprunteurs de Prêt d'Union), le Rhône-Alpes (9%), le PACA (9%), l'Aquitaine (7%), le Languedoc-Roussillon (6%), le Nord-Pas-de-Calais (6%) et la Bretagne (5%).

Selon une étude intitulée « le prêt entre particuliers » et réalisée le 25 octobre 2012 par l'institut de sondage Louis Harris 2 (LH2), une forte proportion de Français (38%) déclarent désormais avoir déjà entendu parler du crédit entre particuliers et 20% des Français âgés de 18 ans et plus se déclarent prêts à passer par une plateforme de « *crédit entre particuliers* », et à se passer ainsi des banques aussi bien pour leurs crédits que pour leur épargne mais à condition que la dite plateforme présente, tout comme PRÊT D'UNION, des garanties fortes comme par exemple un agrément d'établissement de crédit.

« Le bilan des 12 premiers mois d'activité est extrêmement positif : le fait d'avoir reçu pour 1 milliard d'€ de demandes de crédit et d'être actuellement sur un rythme de 2 millions d'€ de crédits octroyés par mois montre tout le potentiel du modèle innovant que nous entendons proposer aux consommateurs français, à l'heure où tous les établissements de crédit traditionnels sont confrontés à une forte baisse de leur production. Ceci s'explique par l'appétit grandissant de la population française pour le crédit entre particuliers tel que proposé par Prêt d'Union et qui permet une nouvelle approche responsable et citoyenne du crédit et de l'épargne. A l'étranger, que ce soit en Amérique, en Europe ou en Asie, les acteurs du crédit entre particuliers se sont lancés il y a 6-7 ans. Quand on sait que le leader américain du crédit entre particuliers octroie déjà pour plus de 80 millions de dollars de crédits par mois, il est légitime de penser que les perspectives de Prêt d'Union sur le marché français et européen sont gigantesques », expliquent Charles EGLY et Geoffroy GUIGOU, respectivement président du directoire et directeur général de PRÊT D'UNION.

Face à ce succès, PRÊT D'UNION a d'ailleurs décidé d'enrichir son offre en ajoutant une nouvelle durée de crédit et d'investissement : **désormais les emprunteurs peuvent aussi souscrire des crédits sur 2 ans et les investisseurs placer leur épargne sur 2 ans** – en sus des durées d'emprunt et de placement qui existaient dès

le lancement (3 ans, 4 ans ou 5 ans). En outre, **pour les Emprunteurs, PRET D'UNION a augmenté le montant maximum de crédit de 19'500€ à 30'000€.**

PRET D'UNION reste à ce jour **le seul établissement de crédit sur internet à ne proposer que du crédit amortissable (excluant de facto le crédit revolving)** et à demander systématiquement les 2 derniers relevés de compte à ses emprunteurs – **cette approche responsable du crédit, unique en France, se révèle positive dans la mesure où les taux de défaut relevés sur les 12 premiers mois d'activité sont 2 à 3 fois inférieurs aux estimations initiales faites par PRET D'UNION** ce qui est positif tant pour les Emprunteurs (qui empruntent sans risque de surendettement) et pour les Investisseurs qui voient leur épargne très bien rémunérée.

« Afin d'accélérer sa croissance et atteindre le cap des 10 millions d'€ de crédit octroyés par mois d'ici fin 2013 , PRÊT D'UNION vient de mettre en place une nouvelle grille de taux qui permet d'une part de proposer aux ménages français les meilleurs taux de crédit du marché (inférieurs en moyenne de 1,5 points au taux moyen du marché) et d'autre part d'offrir aux investisseurs une rémunération très attractive de leur épargne et liquidités dans un contexte baissier des rendements du monétaire et de l'obligataire », conclut Donald Bryden, Président du Conseil de Surveillance.

A propos de PRÊT D'UNION :

PRÊT D'UNION, jeune entreprise innovante, a été fondée en octobre 2009 à Issy-les-Moulineaux (92) et lancée en octobre 2011. PRÊT D'UNION est né d'un constat simple : en France, les taux des crédits à la consommation octroyés par les établissements financiers traditionnels sont élevés (jusqu'à 20% dans le cas des crédits revolving) mais l'épargne collectée par ces mêmes établissements pour les financer est très faiblement rémunérée. PRÊT D'UNION a ainsi lancé le premier établissement de crédit « *entre particuliers* » en France, dont la plateforme internet innovante et sécurisée, permet à des Investisseurs qualifiés qui ont de l'épargne (particuliers, entreprises, institutionnels, etc.) de financer directement les crédits à la consommation de ménages français. Ainsi investisseurs et emprunteurs réalisent une bonne opération: les investisseurs investissent dans un produit d'épargne responsable, citoyen, qui profite à l'économie réelle française et dont le taux de rendement est très supérieur au taux de l'épargne classique ; et les emprunteurs souscrivent des crédits responsables (pas de crédit revolving – uniquement du crédit amortissable) dont les taux sont parmi les plus compétitifs du marché.

L'équipe dirigeante de PRÊT D'UNION est composée de ses 4 co-fondateurs : **Charles EGLY (ex-BNP Paribas), Geoffroy GUIGOU (ex-McKinsey & Poweo), Lionel BEAUDET (ex-Virgin Mobile) et Thomas BEYLOT (ex-PriceMinister.com)**. Elle est complétée par un Conseil de Surveillance présidé par **Donald BRYDEN (ex-RBS)**.

PRET D'UNION est agréé « établissement de crédit prestataire de services d'investissement » par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) (n° d'agrément 16488).

<http://www.pret-dunion.fr/>

Contacts presse :

RUMEUR PUBLIQUE

Benjamin Sasu - 01 55 74 52 37 / 06 09 11 22 70 / benjamin.sas@rumeurpublique.fr